ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Manque de places d'apprentissage pour le DEUST « préparateur en pharmacie »

Question écrite n° 9380

Texte de la question

M. Didier Lemaire attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion et du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, chargée de l'enseignement et de la formation professionnels, sur le nombre de places ouvertes pour le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) « préparateur/préparatrice en pharmacie ». Le Gouvernement a relancé l'apprentissage, auprès des jeunes il y a quelques années et propose des aides aux entreprises qui acceptent de former des apprentis. Toutefois, même si des pharmaciens contractualisent avec des jeunes pour leur permettre d'accéder à la voie de l'apprentissage, les centres de formation des apprentis refusent des apprentis faute de place et demandent aux pharmaciens de faire des choix dans leurs candidats. La profession souffre d'un manque d'attractivité et de main-d'œuvre. Selon les estimations, 10 000 à 15 000 postes seraient non pourvus dans les officines françaises, ce qui pénalise l'accueil et le service rendus dans les pharmacies. Une augmentation de 20 à 35 % des effectifs de ces filières est nécessaire pour essayer de résorber *a minima* le déficit en main-d'œuvre ou de maintenir les effectifs. Aussi, il souhaite savoir si une augmentation des effectifs dans les DEUST « préparateurs en pharmacie » est prévue pour la rentrée 2023/2024 et quelles solutions peuvent être proposées aux pharmaciens ayant signé des contrats d'apprentissage mais dont les apprentis ne sont pas acceptés en CFA faute de place.

Données clés

Auteur : M. Didier Lemaire
Circonscription : Haut-Rhin (3e circonscription) - Horizons et apparentés
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 9380
Rubrique : Formation professionnelle et apprentissage
Ministère interrogé : Enseignement et formation professionnels
Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 18 décembre 2023
Question publiée au JO le : 27 juin 2023, page 5705
Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)